



Conseil économique et social

Distr.: Générale
19 septembre 2011

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité de l'environnement et du développement

Deuxième session

Bangkok, 22-24 février 2012

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Tendances et progrès dans le domaine de l'environnement et du développement:

Problèmes émergents et persistants en matière de durabilité environnementale

Problèmes émergents et persistants en matière de durabilité environnementale

Note du secrétariat

Résumé

Les pays d'Asie et du Pacifique, à cause des modes de croissance économique qu'ils ont choisis et appliqués, cherchent toujours aujourd'hui comment concilier la raréfaction des ressources environnementales et naturelles et l'augmentation de la demande de ces mêmes ressources. Le degré de durabilité environnementale des pays est étroitement lié aux habitudes de consommation et aux méthodes de production des combustibles et de l'énergie, ainsi qu'aux problèmes socio-économiques persistants et récurrents tels que la réduction de la pauvreté, la préservation de la sécurité alimentaire, de la santé et du bien-être, l'accès aux services, la mobilité équitable et la vulnérabilité aux catastrophes. Dans ce contexte, un certain nombre de politiques et pratiques commencent à trouver place dans les efforts entrepris par les pays pour résoudre ces problèmes d'une manière intégrée et inclusive.

Le présent document propose un aperçu des analyses les plus récentes sur les vastes conséquences prévisibles de cette situation et sur les tendances nouvelles des politiques et pratiques nationales, notamment en rapport avec l'application des méthodes de la croissance verte. Il propose ainsi une base pour stimuler les échanges d'informations et d'expériences entre les États membres et esquisse l'orientation possible de la coopération régionale destinée à promouvoir une synergie entre la durabilité environnementale, le développement économique et les activités de réduction de la pauvreté.

Le Comité voudra sans doute examiner ce document et donner au secrétariat des directives concernant le traitement des questions évoquées.

Table des matières

	Page
I. Introduction.....	2
II. Tendances en matière de durabilité environnementale	3
III. Tendances des réactions des pouvoirs publics	8
A. Stratégie de développement	8
B. Pollution et déchets	9
C. Énergie et changements climatiques	11
D. Forêt et agriculture	12
E. Évaluation	14
IV. Une voie d'avenir	14
V. Questions à examiner.....	16

Figures

1. Indice des prix des produits alimentaires de la FAO et cours du pétrole brut de Brent, de janvier 2004 à décembre 2010	4
2. Le cercle vicieux de la pauvreté et de l'énergie.....	5
3. Le cycle de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement dans les pays en développement.....	6

I. Introduction

1. Alors que les pays d'Asie et du Pacifique restent aux prises avec les problèmes de la durabilité environnementale, les conséquences socio-économiques de ces problèmes sont de plus en plus largement reconnues. Elles concernent notamment la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être, l'accès aux services, la mobilité équitable, les modes de consommation et de production et la réduction des risques de catastrophe. Dans ce contexte, un certain nombre de politiques et de pratiques commencent à trouver place dans les efforts entrepris par les pays pour résoudre ces problèmes d'une manière intégrée et inclusive.

2. La sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, tenue à Astana de 27 septembre au 2 octobre 2010, a adopté une Déclaration ministérielle qui visait notamment à créer l'environnement socio-économique nécessaire pour susciter et favoriser un mode de développement durable. À cet effet, la Conférence a adopté le Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015), qui désignait comme domaine programmatique prioritaire « l'harmonisation de la croissance économique rapide, de la création d'emplois et de la durabilité écologique », ce qui donnera au secrétariat de la CESAP les moyens d'aider davantage les pays membres à appliquer le programme (E/ESCAP/67/8).

3. Le présent document contient un aperçu des incidences des interactions environnementales et socio-économiques et des tendances qui se dessinent dans les politiques et les pratiques socio-économiques adoptées au niveau national,

notamment celles qui appliquent l'approche de la croissance verte évoquée plus haut. Il propose ainsi une base tant pour stimuler les échanges d'informations et d'expériences nationales que pour définir l'orientation future de la coopération régionale.

II. Tendances en matière de durabilité environnementale

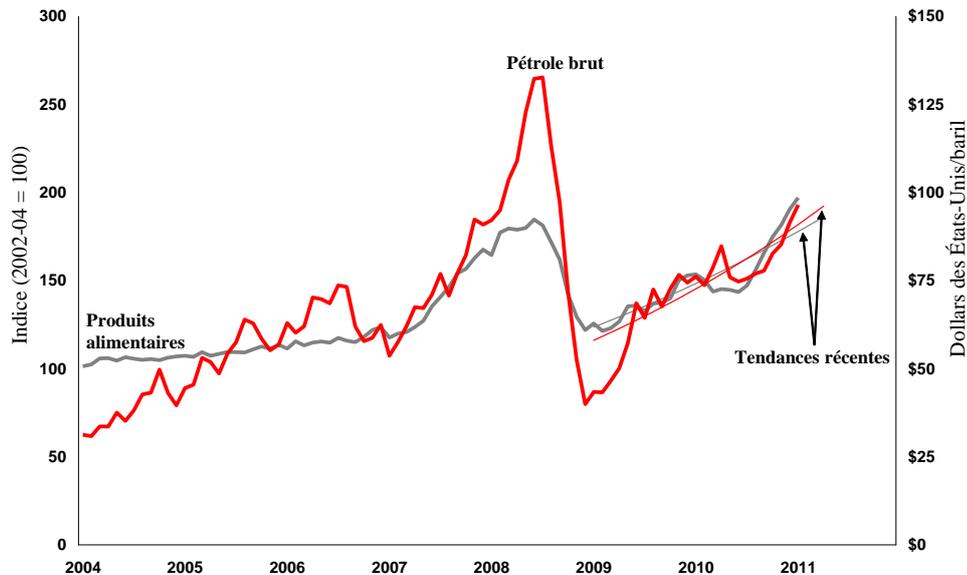
4. La sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique a réaffirmé sa préoccupation face à la raréfaction des ressources et à la dégradation de la durabilité environnementale. Dans la Déclaration ministérielle qu'elle a adoptée, la Conférence a constaté expressément que des schémas de consommation et de production non durables pèsent de plus en plus sur la capacité de charge, ce qui entraîne une baisse de la qualité de vie pour les raisons suivantes: a) l'augmentation sectorielle des transports, de la production de déchets et de l'utilisation de produits chimiques ne cessait d'alourdir l'empreinte écologique; et b) l'air, l'eau, la terre et la biodiversité des écosystèmes étaient menacés. La Déclaration soulignait également que les risques liés aux changements climatiques augmentaient à cause de la hausse des températures et de la fréquence et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes.

5. La Déclaration relevait en outre les problèmes résultant de la diminution des ressources en eau et des produits alimentaires ainsi que des catastrophes naturelles provoquées par les changements climatiques qui imposaient des charges supplémentaires aux pays d'Asie et du Pacifique, en particulier aux pays vulnérables et aux pays les moins avancés.

6. La tendance s'est maintenue durant l'année écoulée. La plupart des économies de la région se sont rétablies progressivement de la crise financière et, par comparaison avec le reste du monde, se sont révélées relativement résilientes à l'instabilité financière, à la hausse des prix des produits alimentaires et à la volatilité des prix de l'énergie et des produits de base. Toutefois, la persistance des inégalités, l'intensification des catastrophes naturelles et les changements climatiques et environnementaux jettent toujours une ombre sur les perspectives régionales. La préoccupation s'aggrave en outre au sujet de l'économie sans cesse plus mondialisée de la région, face à la disponibilité limitée des ressources.

7. La figure 1 illustre la corrélation entre l'indice des prix des produits alimentaires de la FAO et le cours du pétrole brut de Brent sur la période de 7 ans (janvier 2004-janvier 2011). L'augmentation des prix des produits alimentaires et de l'énergie en particulier, a des effets terribles pour les pauvres et annule des gains de développement chèrement acquis. La CESAP estime que, jusqu'à 42 millions de personnes retomberont dans la pauvreté en 2011 dans l'ensemble de l'Asie et du Pacifique, en sus des 19 millions de personnes déjà touchées en 2010. Dans le pire des cas, l'horizon prévisible pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement s'éloignerait de jusqu'à cinq ans dans beaucoup de pays les moins avancés.

Figure 1.
Indice des prix des produits alimentaires de la FAO et cours du pétrole brut de Brent, de janvier 2004 à décembre 2010

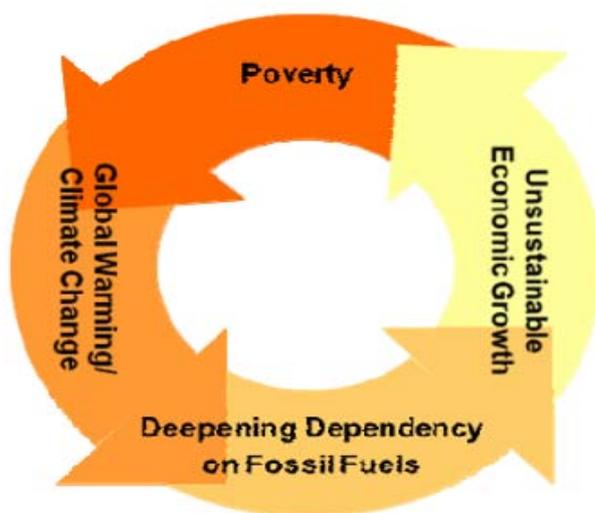


8. Tandis que la sécurité alimentaire en vient à poser un problème majeur pour le développement durable de la région, près d'un tiers des denrées alimentaires produites dans le monde est perdu ou gaspillé aux stades de la production, de la distribution et de la consommation. L'élimination des déchets de produits alimentaires est aussi la cause de graves problèmes environnementaux, comme les mauvaises odeurs, la pollution des eaux de surface et des eaux souterraines et la pollution atmosphérique provoquée par l'incinération, dont les conséquences retombent massivement sur les pauvres. Cela peut entraîner aussi des problèmes sociaux résultant, par exemple, des risques sanitaires courus par les pauvres qui cherchent leur nourriture dans les déchets de produits alimentaires.

9. Les effets croisés environnementaux et socio-économiques sont aussi considérables dans le secteur énergétique. Le manque d'accès à l'énergie moderne et propre nuit au bien-être et au développement humains. Malgré les progrès dans la couverture du réseau de distribution d'électricité, les quatre cinquièmes de la population habitent la campagne en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, sont pauvres en grande majorité, vivent avec moins d'un dollar par jour et dépendent toujours de la biomasse traditionnelle, c'est-à-dire du bois, des déchets agricoles et des déjections animales pour la production de chaleur servant à la cuisine et au chauffage. Dans les cas extrêmes, il arrive que la population urbaine pauvre utilise un tas de sacs en plastique et de vieux papiers pour faire cuire ses aliments, ce qui provoque une grave pollution de l'air dans les logements et renforce le risque de maladies respiratoires. En même temps, l'aggravation de la pauvreté augmente la dépendance à l'égard de la biomasse traditionnelle pour l'obtention de combustibles à bon marché. L'idée d'un cercle vicieux a été avancée dans l'étude thématique de 2008 intitulée « Sécurité énergétique et développement durable en Asie et dans le Pacifique¹ » (Figure 2).

¹ Nations Unies, CESAP, « Sécurité énergétique et développement durable en Asie et dans le Pacifique - Résumé analytique », 2008.

Figure 2.
Le cercle vicieux de la pauvreté et de l'énergie

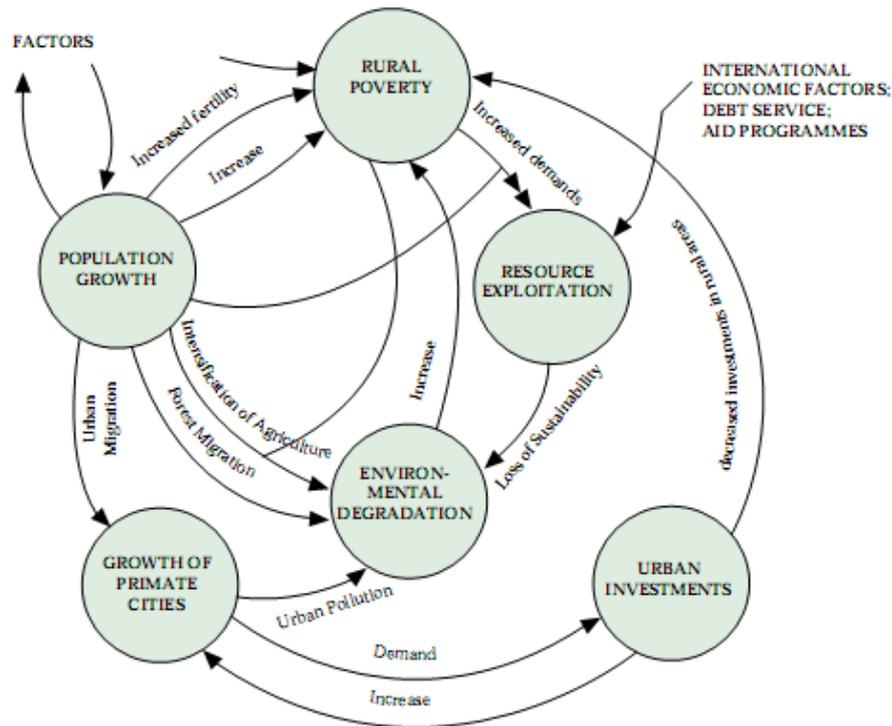


Lire, dans le sens des flèches: Pauvreté; Réchauffement planétaire/changement climatiques; Accroissement de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles; Croissance économique non durable

10. Le Rapport sur la situation de l'environnement en Asie et dans le Pacifique en 2000 évoquait un cercle vicieux de la pauvreté et de la pollution/dégradation de l'environnement dans les pays en développement (Figure 3). Les effets combinés de ces phénomènes ont déclenché une spirale descendante de détérioration écologique qui menace la sécurité physique, le bien-être économique et la santé d'un grand nombre parmi les populations les plus pauvres de la région².

² Nations Unies, CESAP, *State of the Environment in Asia and the Pacific 2000*.

Figure 3.
Le cycle de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement dans les pays en développement



(Cette figure existe en anglais seulement et ne peut être traduite pour raisons techniques.)

11. Dans d'autres secteurs, la détérioration des écosystèmes suit un cycle spécialement dynamique et complexe où intervient la pauvreté. Alors que la population tire des avantages substantiels des écosystèmes, que ce soient les services d'approvisionnement (en énergie, eau, denrées alimentaires, bois et fibres pour les ménages urbains et ruraux), les services culturels (racines locales ou tourisme) ou les services de régulation (atténuation des crues et des montées subites des eaux et modération du climat), la surexploitation et la modification des services d'approvisionnement risquent d'accroître la vulnérabilité des moyens d'existence et de réduire la capacité de régulation des écosystèmes, notamment pour la protection contre l'érosion et les glissements de terrain. Cette surexploitation résulte parfois de mesures prises pour procurer des avantages économiques à court terme afin d'atténuer la pauvreté mais elle entraîne souvent la perte irréversible d'avantages à long terme et accentue à son tour la pauvreté. Le déboisement et les modifications de l'utilisation des sols s'accompagnent parfois d'un empiètement sur des communautés isolées et du déplacement de ces communautés, ce qui crée également un risque grave de perte de moyens d'existence et d'aggravation de la pauvreté.

12. Dans beaucoup d'économies, l'agriculture fournit la plus grande part de la production économique et de l'emploi car une forte proportion de la population travaille dans l'agriculture de subsistance, dépendant principalement d'un patrimoine modeste, de la terre agricole, du petit élevage et de cultures marchandes, outre les ressources naturelles collectives comme le poisson et les

produits de la forêt autres que le bois. De ce fait, le plus grand dommage causé par les catastrophes aux moyens d'existence de la population résulte souvent des dégâts et des pertes subis par le secteur agricole, atteignant les maisons et les abris ainsi que les moyens de production comme la terre cultivée, le bétail ou les petites entreprises rurales, et faisant disparaître des emplois. Les conséquences sont profondes aussi du point de vue de la santé, de l'éducation, des conditions psychosociales et de la situation respective des hommes et des femmes, dans les villes comme dans les campagnes.

13. Depuis plusieurs années, l'inquiétude au sujet des changements climatiques et l'insuffisance de l'approvisionnement en énergie encouragent la production agricole pour l'obtention de combustibles plutôt que pour l'alimentation, restreignant davantage encore les superficies disponibles pour la production des denrées alimentaires. Il est prouvé, d'autre part, qu'un rapport existe entre les effets potentiels des changements climatiques et la fréquence et la gravité des catastrophes hydro-météorologiques comme les inondations, la sécheresse, les températures extrêmes, les typhons, les ouragans et les incendies de forêt. Ces catastrophes ne font pas que provoquer des dommages économiques immédiats et des décès dans la population ; elles ont aussi un impact profond et durable sur le développement humain. Les pertes entraînées par les catastrophes sont souvent liées à la pauvreté et aux vulnérabilités des pauvres, elles-mêmes dues aux déséquilibres socio-économiques et environnementaux, et sont exacerbées par ces conditions. Les catastrophes, à leur tour, peuvent précipiter les individus dans la pauvreté et empêcher les pauvres d'améliorer leur état car les personnes qui sont constamment exposées à ce type de menace et à la perte de leur revenu sont plus susceptibles de rester pauvres et vulnérables, ce qui déclenche encore un autre cercle vicieux d'où il peut être extrêmement difficile de sortir³.

14. Les infrastructures de transport comptent parmi les équipements collectifs essentiels pour assurer le développement économique et social. À l'heure actuelle, cependant, les transports consomment plus de 50 % des combustibles fossiles liquides du monde et émettent environ un quart du dioxyde de carbone provenant de la consommation mondiale d'énergie⁴, outre la pollution atmosphérique qu'ils provoquent et les problèmes sanitaires qui en résultent. Simultanément, le sous-développement des transports cause des pertes de productivité et de compétitivité (par exemple à cause de l'encombrement) dans les villes et s'accompagne également de risques sociaux comme la réduction de la sécurité humaine (par exemple à cause des accidents) et le manque de connectivité, de mobilité équitable et d'accessibilité universelle. L'insuffisance des systèmes de transports publics, particulièrement dans les zones urbaines, accentue tous ces problèmes à la fois.

15. Les liens étroits entre la situation de l'environnement et la situation sociale et économique sont de plus en plus mis en évidence dans de nombreux rapports sur le développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique. L'analyse des tendances récentes donne une actualité incontestable à l'appel lancé par la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique en faveur d'un changement de modèle de développement et de l'adoption de méthodes de « croissance inclusive

³ CESAP et UNISDR (2010), *Protecting Development Gains: Reducing Disaster Vulnerability and Building Resilience in Asia and the Pacific, Asia-Pacific Disaster Report 2010*.

⁴ AIE (2005), Émissions de CO₂ dues à la combustion d'énergie 1971-2003.

et durable » afin de créer un environnement socio-économique propice aux changements nécessaires pour susciter et favoriser un mode de développement durable.

III. Tendance des réactions des pouvoirs publics

16. En réaction à la tendance qui se dessine, les gouvernements et autres parties prenantes dans les pays d'Asie et du Pacifique adoptent des politiques et des programmes qui traitent expressément la durabilité environnementale et le développement économique et social d'une manière intégrée.

17. En particulier, étant donné que la région de l'Asie et du Pacifique utilise plus de trois fois plus de ressources que le reste du monde pour produire une unité de PIB, de grandes interventions publiques sont nécessaires pour chercher à améliorer l'utilisation efficace des ressources et pour atténuer les risques d'un manque de ressources et ses conséquences possibles pour le développement économique et social de la région. Les paragraphes qui suivent décrivent un certain nombre d'exemples de politiques et de programmes pertinents.

A. Stratégie de développement

18. Le Gouvernement japonais applique la politique des 3R (réduire, réutiliser, recycler) dans le but de créer une société durable tenant un équilibre entre l'économie et l'environnement. Le Japon passe actuellement de la seule gestion des matières dangereuses aux stades ultérieurs de l'écologisation de toute l'économie. La politique des 3R a aussi pour objet de promouvoir le développement technologique, notamment dans les domaines de l'efficacité de l'utilisation des ressources, de la récupération et du recyclage des déchets et du développement de nouveaux produits verts, comme l'un des moteurs de la croissance et de l'emploi dans l'avenir du pays. Des investissements considérables ont été faits dans le développement d'appareils électroménagers et de matériel de bureau énergétiquement efficaces et dans l'infrastructure de recyclage⁵.

19. En Chine, les autorités appliquent des mesures de grande portée pour augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources. Le onzième plan quinquennal (2006-2010) a lancé l'initiative de 2006 pour une société économe des ressources. Cette orientation politique a été précisée par la Loi sur la promotion de l'économie circulaire de 2008, qui oriente les efforts de la Chine dans tous les domaines pour parvenir à un développement économique du pays qui économise l'énergie, l'eau et les matières premières et qui protège l'environnement. Le onzième plan quinquennal a marqué fortement l'orientation du développement économique en harmonie avec la durabilité de l'environnement et des ressources et avec le bien-être social pour tous, y compris les populations de la région occidentale du pays, moins développée. Le douzième plan quinquennal (2011-2016) a réaffirmé cette orientation⁶.

⁵ <http://www.env.go.jp/recycle/3r/en/index.html>,
<http://www.meti.go.jp/policy/recycle/main/English/index.htm>

⁶ http://www.chinacp.org.cn/eng/cppolicystrategy/circular_economy.html,
<http://siteresources.worldbank.org/INTEAPREGTOPENVIRONMENT/Resources/circularreport.pdf>

20. L'Indonésie a mis en application un programme de relance budgétaire de 5,9 milliards de dollars en février 2009 englobant la durabilité environnementale et la durabilité des ressources ainsi que le développement économique et social. Les fonds ont servi à financer des investissements pour les économies d'énergie, des programmes d'irrigation pour stimuler l'emploi, des projets d'infrastructure et des programmes d'autonomisation à l'intention des populations rurales, la construction de routes dans les villages et les villes et la prévention du chômage et l'amélioration de la compétitivité des entreprises indonésiennes⁷.

B. Pollution et déchets

21. Le Gouvernement de la République de Corée a mis en application un ensemble varié de mesures pour améliorer la durabilité environnementale et la durabilité des ressources tout en renforçant la sécurité alimentaire. Dès le début des années 1990, il a entrepris de rechercher de nouveaux moyens de recycler les déchets alimentaires pour servir à la production d'aliments, notamment sous forme de compost ou d'aliments pour les animaux. En 2004, 84,3 % des déchets alimentaires étaient recyclés sous forme d'aliments pour les animaux et de compost, au lieu de 45,1 % en 2000. Le Plan d'ensemble pour les déchets alimentaires s'applique dans tout le pays depuis 2005 dans le but de modifier la culture de l'alimentation et de favoriser la réduction des déchets alimentaires et leur recyclage⁸.

22. Le Bangladesh a adopté plusieurs lois, règlements, politiques et plans portant sur la gestion des déchets au niveau national et au niveau local. En 1995, l'organisation nationale de recherche Waste Concern a entrepris à Dhaka un projet décentralisé à base communautaire pour le compostage, afin de récupérer la valeur provenant de la part organique des déchets. Waste Concern a lancé un programme de ramassage à domicile des déchets solides qui sont ensuite acheminés vers des ateliers de compostage à base communautaire pour être transformés en engrais organique. En 1998, le Ministère de l'environnement et des forêts a choisi Waste Concern comme agent sous-traitant pour le projet de « gestion par les communautés des déchets solides urbains dans cinq zones de la ville de Dhaka », qui reçoit l'appui du PNUD. Waste Concern a traité quelque 124 400 tonnes de déchets organiques qui ont produit 31 100 tonnes de compost et procuré une marge bénéficiaire de 0,01 dollar par kilo; les entreprises productrices d'engrais ont ensuite réalisé des marges bénéficiaires applicables en enrichissant le compost et en le commercialisant. L'utilisation des engrais organiques a produit à son tour des avantages pour les agriculteurs en faisant augmenter les rendements à l'hectare de 30 % à 50 %. Les projets ont créé 986 emplois parmi la population urbaine pauvre, spécialement les femmes, et dans l'ensemble du pays, 494 290 habitants bénéficient du système d'élimination des déchets ménagers tandis que les municipalités économisent la dépense que représenterait la gestion des déchets⁹.

⁷ Cesap 2009 et Banque mondiale, Discussion sur la crise, La crise financière dans les marchés émergents, Le programme de relance indonésien, 18 mars 2009, <http://crisistalk.worldbank.org/2009/03/indonesia-stimulus-package.html>

⁸ http://www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw_ni/ni_pdfs/NationalReports/korea/WasteManagement.pdf
<http://www.agnet.org/library/ac/2001b/>
http://eng.me.go.kr/content.do?method=moveContent&menuCode=res_cit_was_energ

⁹ http://www.uncrd.or.jp/env/3r_02/presentations/BG2/RT2_01_Bangladesh.pdf
http://www.env.go.jp/recycle/3r/en/asia/02_03-3/06.pdf
http://www.wasteconcern.org/Publication/SAARC%20Country%20Paper_Bangladesh.pdf

23. Les activités de Waste Concern ont aussi permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 17 000 tonnes entre 2001 et 2006 et ont économisé environ 13 hectares de superficie de décharges. De plus, un projet pour un mécanisme de développement propre, portant sur le compostage des déchets organiques à Dhaka¹⁰ est entré en application en 2006. Il assure le ramassage et le compostage de 700 tonnes de déchets organiques par jour et devrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 89 259 tonnes de gaz carbonique sur la période de sept ans pour laquelle son financement est assuré. La réduction certifiée des émissions obtenue par ce projet a créé une nouvelle source de recettes pour une initiative portant sur le compostage. Le projet, qui produit 50 000 tonnes de compost par an, devrait créer un millier d'emplois. La même méthode est réutilisée dans plusieurs zones de taudis de Dhaka et dans d'autres communautés à travers le pays.

24. À Hong Kong (Chine), pour réduire la production de déchets et la demande d'espace pour les décharges, le Département de la protection de l'environnement a adopté le Cadre de politique générale pour la gestion des déchets municipaux solides (2005-2014)¹¹, qui contient un plan de réduction et de récupération des déchets et fixe notamment un objectif de récupération des déchets de 50 % à l'échéance de 2014. Conformément à ce cadre, Hong Kong a créé un Écoparc qui est un parc industriel consacré au recyclage. Le parc procure un espace pour le développement de l'industrie du recyclage et facilite ainsi la création d'une économie circulaire en encourageant la réutilisation, la récupération et le recyclage des déchets, qui seront traités sur place. Cette formule atténue les problèmes causés par les déchets, contribue à stimuler l'économie locale et favorise la création d'emplois verts. Une foire à l'emploi pour l'écoparc, qui a été organisée au début de 2011, a offert plus de 120 emplois dans l'industrie du recyclage¹².

25. De nombreux pays de la région sont conscients de ces problèmes et prennent des mesures pour promouvoir les transports durables. La Chine, par exemple, développe activement les transports durables par tout un ensemble de mesures dont des investissements considérables dans les transports publics. La ville de Guangzhou, par exemple, a lancé un réseau de transport rapide par autobus en 2010. Le réseau transporte actuellement 26 900 passagers par destination par heure et un total d'environ 800 000 passagers par jour. Le programme est le premier en Chine qui comporte des aires de stationnement des bicyclettes aux arrêts des autobus et des tunnels directs entre les stations de métro et les stations d'autobus du réseau. Pour appuyer davantage encore le développement des transports non motorisés, de nouvelles voies cyclables ont été créées sur un parcours parallèle aux stations du réseau de transport rapide par autobus, et un programme de bicyclettes à usage collectif a été lancé en juin 2010 avec au départ 1 000 utilisateurs. En Inde, la Mission nationale Jawaharlal Nehru de rénovation urbaine soutient le développement d'une infrastructure durable dans le cadre d'un processus plus vaste de rénovation urbaine. Les villes désignées par la Mission sont invitées à établir des plans complets de développement urbain pour une période de 20 à 25 ans, décrivant la stratégie générale de la ville, les programmes et politiques spécifiques et les modalités de financement. À partir de là, des plans plus détaillés doivent être dressés pour l'utilisation des sols, la gestion de l'environnement et les projets de transports

¹⁰ <http://cdm.unfccc.int/Projects/DB/SGS-UKL1134142761.05/view>

¹¹ <http://www.epd.gov.hk/epd/msw/>

¹² http://www.epd.gov.hk/epd/english/environmentinhk/waste/prob_solutions/eco_front.html

urbains. Les projets qui seront retenus seront financés ensuite par les autorités centrales et les autorités de l'État concerné.

C. Énergie et changements climatiques

26. En Chine, les mesures pour l'énergie renouvelable ont fait l'objet de la Loi sur l'énergie renouvelable, adoptée en 2005, qui fixe le cadre principal du développement de ce secteur. La loi prévoit un ensemble varié d'incitations financières. La combinaison des modalités d'investissement a favorisé des avancées notables dans le développement de l'énergie renouvelable. L'ensemble du secteur énergétique a une production d'une valeur de 17 milliards de dollars et employait à la fin de 2009, un personnel estimé à 1,5 million de salariés dont 600 000 dans l'industrie thermique solaire, 266 000 dans la production de biomasse, 55 000 dans l'énergie solaire photovoltaïque et 22 000 dans l'énergie éolienne. Le secteur de l'énergie a non seulement l'intérêt de créer des emplois mais offre aussi des avantages pour la santé et l'assainissement, en assurant une plus grande disponibilité d'eau chaude facile à produire dans des conditions plus économiques grâce à des systèmes de chauffage à l'énergie solaire¹³.

27. Afin de remédier à la pénurie chronique d'électricité et d'améliorer l'accès à l'énergie pour la population hors réseau, l'Inde a lancé la phase 1 de la Mission solaire nationale (*National Solar Mission, NSM*) qui inclut la promotion de l'énergie renouvelable, en particulier de l'énergie solaire et de la biomasse, accompagnée de l'extension de la couverture et de la capacité du réseau. Les objectifs comprennent aussi la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques conventionnels provenant des centrales thermiques de type ancien. Les pouvoirs publics cherchent en outre à améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie en imposant des audits obligatoires de l'utilisation industrielle de l'énergie en vertu de la loi de 2001 sur la conservation de l'énergie et en fixant des objectifs précis de réduction de la consommation d'énergie pour les principales activités industrielles émettrices au titre du Plan d'action national de 2008 sur les changements climatiques. L'intervention des pouvoirs publics comporte un appui financier pour le développement des technologies des énergies renouvelables ainsi que des mesures en faveur de l'efficacité énergétique et le développement d'applications écologiques dans les domaines des transports, du bâtiment, des appareils électroménagers, de l'éclairage et des TIC. L'ensemble de ces mesures vise à améliorer l'accès à l'énergie, y compris pour les communautés éloignées et pauvres, à créer de nouveaux moteurs de croissance, à renforcer la résilience de l'industrie à la raréfaction des ressources et à créer des emplois¹⁴.

28. Le Bangladesh, qui est l'un des pays les plus vulnérables aux conséquences possibles des changements climatiques, a mis en relief, dans sa communication nationale initiale au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la complexité de l'environnement et des modes d'utilisation des sols et leurs conséquences pour la vulnérabilité et la raréfaction des ressources naturelles dans un pays qui dépend fortement de son économie agraire. Le Plan d'action sur les changements climatiques (2008) a donné la priorité absolue aux interventions dans les domaines essentiels de la sécurité alimentaire, de la protection sociale et de la santé pour faire en sorte que

¹³ <http://www.unep.org/greeneconomy/SuccessStories/RenewableEnergyinChina/tabid/29865/Default.aspx>

¹⁴ <http://www.greenpurchasingasia.com/node/308>

les membres les plus pauvres et les plus vulnérables de la société, notamment les femmes et les enfants, soient protégés contre les conséquences des changements climatiques et que tous les programmes soient focalisés sur les besoins de cette catégorie de population, qu'il s'agisse de la sécurité alimentaire, de la sécurité du logement, de l'emploi ou de l'accès aux services de base, dont les services de santé¹⁵.

D. Forêt et agriculture

29. Le Gouvernement népalais a adopté deux politiques, la foresterie communautaire et la foresterie à bail, pour lutter contre la tendance au déclin du couvert forestier, en désignant des espaces de forêts protégées et en développant les activités de foresterie collective et de protection de l'environnement. Les avantages de la foresterie collective comprennent la création d'emplois et de revenus provenant de la protection des forêts, de l'abattage des arbres, de l'extraction des grumes et des produits forestiers autres que le bois. Les avantages économiques résultent de la création de sources durables de bois de chauffage, qui répond à plus des trois quarts des besoins d'énergie des ménages. L'amélioration de la gestion des forêts et du couvert forestier contribue également à la préservation de la nature. Certains projets de foresterie collective ont créé un programme de bourses scolaires pour les personnes à bas revenus et des programmes d'épargne et de crédit¹⁶.

30. En Chine, à la suite d'un grave assèchement du Fleuve jaune en 1997 et des inondations destructrices de 1998 sur le Bassin moyen du Yangtse, les autorités centrales ont instauré immédiatement le Programme de protection des forêts naturelles en 1998, puis lancé en 1999 le Programme de conversion des terres en pente ou « Grain for Green ». Ce programme a été le premier programme de paiement pour les services liés aux écosystèmes appliqué en Chine et aussi le plus ambitieux. Pour remettre en état les terres endommagées et rétablir leur fonction de protection contre les inondations, il prévoyait que les agriculteurs qui reconverteraient les terres cultivées détériorées présentant une pente forte en forêts écologiques, en forêts économiques ou en pâturages recevraient en échange une subvention annuelle en nature sous forme de céréales, une subvention en numéraire et des semences gratuites fournies au début de la saison des semis. En outre, le programme visait à restructurer les économies rurales afin que les agriculteurs participants puissent progressivement s'orienter vers des activités plus durables écologiquement et économiquement comme l'élevage de bétail et le travail non agricole¹⁷.

31. En 2008, Le Gouvernement vietnamien a adopté la Politique pilote de paiement en échange de services liés aux écosystèmes, dans le but de lutter contre la pauvreté rurale en aidant les communautés à protéger les forêts et à améliorer les moyens locaux d'existence, tout en créant une source durable de financement privé à cette fin. L'expérience des projets pilotes locaux a été bien intégrée dans le cadre politique national par l'établissement de liens avec de nombreuses initiatives nationales. En 2010, le revenu total procuré par les

¹⁵ Bangladesh (2008), *Bangladesh Climate Change Strategy and Action Plan 2008*.

¹⁶ <http://www.unep.org/greeneconomy/SuccessStories/ForestManagementinNepal/tabid/29869/Default.aspx>

¹⁷ <http://faculty.washington.edu/stevehar/JMS%20paper.pdf>
http://cifor.org/pes/publications/pdf_files/China_paper.pdf
<http://www.sciencedaily.com/releases/2011/05/110511114213.htm>

services liés aux écosystèmes a dépassé les prévisions de 18 %, alors que la dépense totale a été inférieure aux prévisions dans une proportion d'environ 54 %. En 2010, le gouvernement a adopté le Décret sur les paiements en échange des services liés aux écosystèmes. D'après les promoteurs de cette formule, lorsque l'application du décret s'étendra à l'ensemble du pays, les revenus créés pourraient atteindre 1 milliard de dollars. L'exemple de ce projet a été suivi par de nombreux pays d'Asie du Sud-Est dont le Cambodge, l'Indonésie, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande¹⁸.

32. En Chine, le Projet pour l'agriculture durable sur les terres arides vise à encourager la création de partenariats entre les agriculteurs et les agro-entreprises locales pour améliorer les pratiques d'agriculture durable, augmenter les revenus agricoles et réduire la pauvreté. Le projet s'applique dans 27 arrondissements des provinces du Gansu, du Henan et du Shandong, où le revenu des ménages ruraux atteint seulement les deux tiers de la moyenne nationale. Grâce à l'adoption des pratiques de l'agriculture durable, les rendements céréaliers ont augmenté considérablement: de 40 % pour le blé et de 38 % pour le maïs hâtif; la disponibilité de l'eau s'est améliorée pour l'irrigation et la boisson; l'érosion du sol a diminué et l'utilisation des pesticides et des engrais s'est réduite; la formation de capital social a augmenté grâce à la constitution de groupes d'entraide des agriculteurs, et le rôle des femmes s'est accru dans la gestion de la production de fruits et légumes et dans l'élevage du bétail¹⁹.

33. La campagne « Pas de pulvérisation précoce » menée par le Viet Nam représente une utilisation originale des techniques des communications pour faire prendre mieux conscience des problèmes en rapport avec l'environnement et la réduction de la pauvreté. En 1994, le Ministère de l'agriculture et du développement rural du Viet Nam et l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) ont lancé une campagne destinée à réduire fortement l'usage des pesticides par les riziculteurs du delta du Mékong. S'adressant à 2 millions de ménages ruraux, la campagne a cherché à faire mieux comprendre par les agriculteurs les problèmes associés à l'usage des pesticides, notamment pour la santé et pour l'environnement. La campagne a diffusé de brefs sketches radiophoniques, distribué des prospectus et des affiches et organisé des activités sur le terrain pour encourager les agriculteurs à faire un usage responsable des pesticides. Les enquêtes de suivi montrent qu'à la suite de la campagne, l'usage des insecticides s'est réduit de moitié. Cette réussite est due principalement aux recherches qualitatives et quantitatives rigoureuses effectuées préalablement à la définition des objectifs de communication. Ces recherches ont aidé les organisateurs de la campagne à créer des messages innovateurs et à choisir les moyens médiatiques appropriés à la population cible. De ce fait, la campagne a utilisé une approche de pédagogie par le divertissement dont le modèle a été appliqué avec succès dans d'autres domaines comme l'information sur le VIH/sida, l'utilisation des engrais et le changement social²⁰.

¹⁸ http://ecosystemmarketplace.com/pages/dynamic/article.page.php?page_id=7593§ion=news_article&eod=1
<http://enviroscope.iges.or.jp/modules/envirolib/view.php?docid=3265>
http://www.greengrowth.org/capacity_building/National-Seminar/2011/Thailand/Documents/PRESENTATIONS/2nd/7.pdf

¹⁹ <http://pid.adb.org/pid/LoanView.htm?projNo=38301&seqNo=01&typeCd=3>
<http://www.fao.org/decrep/006/y3951e05.htm>

²⁰ <http://www.unep.fr/shared/publications/pdf/DITx0679xPA-CommunicatingEN.pdf>

E. Évaluation

34. Les paragraphes qui précèdent se limitent à quelques exemples des résultats qui peuvent être obtenus. En pratique, beaucoup d'autres pays suivent la même voie et obtiennent des succès remarquables. Ce mouvement témoigne de l'attention croissante que portent les pays de l'Asie et du Pacifique aux rapports entre les questions environnementales, économiques et sociales, ainsi que de l'intérêt que présentent des solutions intégrées et multisectorielle.

35. Cependant ces mesures intégrées sont étudiées, définies et appliquées principalement par les ministères responsables de l'environnement et ne retiennent pas encore suffisamment l'attention des ministères responsables de la planification du développement économique et social ou des finances. Pour cette raison, ces politiques de développement durable ne génèrent que des co-avantages socio-économiques marginaux ou de simples sous-produits dans la réalisation des objectifs environnementaux.

36. Le renforcement des capacités institutionnelles à l'échelon national conditionne le développement de cette approche intégrée. Davantage d'efforts sont nécessaires pour améliorer la cohérence des politiques et la coordination entre les ministères compétents de telle sorte que les politiques économiques et sociales tiennent délibérément compte de la durabilité environnementale et que les politiques environnementales prennent en considération les facteurs économiques et sociaux; les politiques environnementales et économiques devraient bénéficier de l'appui délibéré d'une politique générale d'inclusion sociale. L'intégration des objectifs économiques et environnementaux est depuis toujours l'une des grandes caractéristiques de la conception de l'économie verte.

37. Lorsqu'on s'emploie à développer et appliquer davantage des politiques écologiquement, économiquement et socialement intégrées à l'échelon national il est bon de se rappeler que, les États membres ont reconnu, dans la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2010), que « (l)a croissance verte, lorsqu'elle est dûment adaptée aux particularités de chaque pays et considérée dans une perspective de développement durable, est l'un des moyens permettant d'appuyer une croissance économique rapide, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la durabilité environnementale » et qu'ils ont décidé de « (s')employer ensemble, selon qu'il conviendrait, à... renforcer la coopération régionale et sous-régionale pour promouvoir la croissance économique écologiquement durable, ou croissance verte, en tant que condition nécessaire, parmi d'autres, pour le développement et la durabilité environnementale²¹ ».

IV. Une voie d'avenir

38. Comme expliqué plus haut (paragraphe 36), le renforcement des capacités institutionnelles à l'échelon national conditionne le développement de cette approche intégrée. Davantage d'efforts sont nécessaires pour améliorer la cohérence des politiques et la coordination entre les ministères compétents de telle sorte que les politiques économiques et sociales tiennent délibérément compte de la durabilité environnementale et que les politiques environnementales

²¹ Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement pour l'Asie et le Pacifique, 27 septembre-2 octobre 2010, Astana (Kazakhstan).

prennent en considération les facteurs économiques et sociaux; les politiques environnementales et économiques devraient bénéficier de l'appui délibéré d'une politique générale d'inclusion sociale. L'intégration des objectifs économiques et environnementaux est depuis toujours l'une des grandes caractéristiques de la conception de l'économie verte.

39. Afin d'aider les pays membres à définir et à appliquer des politiques capables d'agir sur les conséquences plus vastes de la durabilité environnementale, compte tenu des problèmes socio-économiques persistants, ou d'atteindre effectivement les objectifs du Millénaire pour le développement et de réaliser un développement durable, la CESAP s'attache à renforcer l'approche trans-sectorielle et holistique du développement inclusif et durable.

40. La Division de l'environnement et du développement de la CESAP a ouvert une voie nouvelle en recommandant et en pilotant des politiques innovantes qui intègrent les aspects environnementaux, économiques et sociaux à travers le projet de partenariats public-privé pour les pauvres (5P) lancé en 2003 pour donner suite aux travaux du Sommet mondial pour le développement durable. Elle a mis en relief les composants favorables aux pauvres dans la construction et l'inspiration des partenariats public-privé, en présentant ces composants comme autant de moyens différents de procurer les services de base et d'assurer le bien-être de la population d'une manière financièrement, administrativement et techniquement efficace. Le projet a commencé par des démonstrations pilotes d'un parc pour la biodiversité au Pakistan, de petites centrales hydroélectriques en Indonésie et de l'amélioration de la distribution de l'eau à Sri Lanka.

41. L'incorporation de composants en faveur des pauvres s'est répandue depuis lors dans de nombreuses activités du secrétariat, souvent de manière implicite et le secrétariat cherche maintenant à promouvoir plus explicitement l'approche trans-sectorielle et holistique du développement inclusif et durable. Le projet de programme de travail pour la période 2012-2013 décrit comme suit l'objectif du sous-programme Environnement et développement de la CESAP: « Intégrer la durabilité environnementale dans le développement économique et social et renforcer la coopération régionale en matière d'environnement, de gestion des ressources en énergie et en eau, de développement urbain, y compris la mise en œuvre de l'approche de la croissance verte ou croissance économique écologiquement durable et d'autres initiatives efficaces pour un développement inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique²² ».

42. Pour atteindre cet objectif, il est prévu notamment que le secrétariat favorise une meilleure compréhension de la part des pouvoirs publics locaux et nationaux et autres parties prenantes et renforce leur capacité à élaborer et appliquer des stratégies pour l'intégration de la durabilité environnementale dans le développement économique et social, y compris l'approche de la croissance verte et d'autres initiatives efficaces, et pour la planification et la gestion efficaces des ressources naturelles et la prise en compte des sexospécificités aux fins de la réduction de la pauvreté et d'un développement inclusif et durable dans les zones urbaines et rurales. Le secrétariat s'efforcera en outre de renforcer le consensus entre les États membres de la CESAP sur l'orientation régionale des stratégies d'intégration de la durabilité environnementale dans le développement

²² E/ESCAP/67/14, sous-programme 4, Environnement et développement, Objectif de l'Organisation.

économique et social tout en encourageant la coopération régionale dans ce domaine.

43. Dans les activités qu'il conduit en application de la stratégie ainsi définie, le secrétariat renforce encore la place privilégiée qu'il attribue à la qualité de la croissance, insistant sur l'équilibre entre les qualités économiques, sociales et écologiques, au lieu de rechercher seulement une quantité de croissance économique suivant le modèle classique de développement. Par exemple, son Programme de renforcement des capacités pour la croissance verte, exécuté avec l'appui de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et d'autres États membres, doit être l'instrument essentiel du renforcement, dans les pays de l'Asie et du Pacifique, des capacités institutionnelles d'agir de manière intégrée sur les conséquences plus larges de la durabilité environnementale pour le règlement des problèmes socio-économiques persistants.

44. À la suite des activités de collaboration réussies avec le Cambodge et le Kazakhstan pour le renforcement des capacités institutionnelles nationales, le secrétariat a reçu récemment du Gouvernement mongol une demande d'aide à la création d'un Comité pour la croissance verte et à l'élaboration d'une feuille de route nationale pour la croissance verte afin d'encourager une approche interministérielle intégrée capable de renforcer la cohérence et la coordination des politiques en vue de parvenir à un développement durable englobant les objectifs de développement économique et social et les objectifs de durabilité environnementale.

45. Donnant un exemple concret de l'action menée par la CESAP à l'appui des efforts faits par les États membres pour solutionner les problèmes économiques, sociaux et environnementaux d'une manière intégrée, la publication intitulée *Guidelines for Developing Eco-efficient and Socially Inclusive Infrastructure* est le fruit d'un partenariat avec la CEPALC et ONU-Habitat dans le cadre d'un projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Ce document propose des choix de politiques générales envisageables pour construire des villes compétitives et vivables en Asie et dans le Pacifique et les travaux dont il est issu trouveront leur prolongement dans le projet financé par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) pour l'élaboration d'une feuille de route de la croissance verte à faible émission de carbone en Asie de l'Est.

V. Questions à examiner

46. Les membres et membres associés voudront peut-être avoir un échange de vues, d'expériences et d'informations sur les initiatives et les choix politiques nationaux efficaces afin de traiter de manière intégrée des conséquences plus vastes de la durabilité environnementale pour le règlement des problèmes socio-économiques persistants.

47. Le Comité voudra peut-être formuler des suggestions quant à l'orientation future des travaux du secrétariat dans le contexte pertinent.